

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

Monsieur le Président du comité départemental des Bouches-du-Rhône, Cher Thibault,
Monsieur le Président du comité régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, Cher Michel,
Monsieur le Président d'honneur,
Mesdames, Messieurs les membres du comité directeur,
Mesdames, Messieurs les représentants des structures territoriales et des commissions nationales,
Mesdames, Messieurs de la direction technique nationale,
Mesdames, Messieurs des services fédéraux,
Mesdames, Messieurs, chers amis,
Bienvenue à tous !

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui à Aubagne, sur cette terre chère à Marcel Pagnol et à nos amis marseillais, pour notre 110^e congrès fédéral.

Avant de vous présenter le rapport moral de la saison 2021-2022, permettez-moi tout d'abord, à deux ans du terme de mon mandat, de revenir sur la mission qui m'a été confiée pour la première fois à la présidence de la fédération le 23 novembre 2012.

Le chemin parcouru n'a pas toujours été facile. Nous avons traversé bien des obstacles et il a fallu la mobilisation de toutes les énergies pour les surmonter. Pourtant, même si nous avons rencontré des difficultés, notamment d'ordre financier en 2018, au sein du mouvement sportif pour la reconnaissance du sport pour tous, durant la crise sanitaire pour relever les défis qui s'imposaient à nous, la baisse des effectifs ou parfois en interne lorsque certaines tensions sont apparues, nous pouvons être fiers du travail réalisé.

Au cours de ces dix années, nous avons su mener à bien une réforme territoriale adaptée à l'organisation politique et administrative de notre pays, revoir la réorganisation fonctionnelle du siège national, repenser notre modèle économique, rénover notre site internet, dynamiser notre stratégie digitale, faire valoir notre action auprès des pouvoirs publics, mettre en œuvre un projet de développement fédéral pragmatique, accessible aux territoires et aux activités, et penser la fédération à l'horizon 2030.

Nous pouvons aussi mettre à notre actif la réussite de nombreux évènements aux titres desquels l'inauguration des locaux en présence du Secrétaire d'Etat aux sports, Thierry Braillard, la cérémonie des vœux du 12 janvier 2018 en présence de Madame Laura Flessel, ministre des Sports, l'organisation de plusieurs centaines de manifestations et compétitions sportives qui sont les marques de notre savoir-faire et de notre spécificité, et la célébration du 120^e anniversaire de notre institution. A ce propos, je vous rappelle que nous fêterons notre 125^e anniversaire en 2023 ; nous devons y penser dès maintenant.

Le bilan de ces dix années est le résultat de toute une équipe. Je veux donc y associer les élus du comité directeur, des comités régionaux et départementaux, les nommés des commissions fédérales, régionales et départementales, les arbitres, les juges, les formateurs, les dirigeants, les salariés de toutes nos structures et tout spécialement du siège fédéral et de la direction technique nationale. A chacun d'entre eux, j'adresse mes remerciements pour leur engagement et leur soutien.

Après cette parenthèse, permettez-moi maintenant de vous présenter les faits significatifs de la saison 2021-2022 et les orientations à venir.

1 LA VIE FEDERALE

Comme l'ensemble du mouvement associatif, la fédération a été très impactée par la crise sanitaire.

A Clermont-Ferrand, lors de nos assises de printemps, j'avais dit mon espoir d'un retour progressif à une vie normale. En effet, si au cours de l'exercice écoulé l'évolution de la situation sanitaire a permis une reprise de notre activité, la dynamique tant attendue n'a pas été tout à fait au rendez-vous. Malgré des conditions sanitaires assouplies et un contexte qui nous invitait à l'optimisme, une diminution de 30% de nos adhérents par rapport à l'exercice 2019-2020 a ralenti les bonnes perspectives de relance. Les conséquences du Covid-19, la reconquête des licenciés ont donc été des sujets majeurs de préoccupation tout au long de l'année.

Pour autant, nous avons mené à bien les priorités que nous nous étions fixées et les actions inscrites au plan de développement fédéral ont constitué notre feuille de route.

Elles sont exposées en détail dans le rapport d'activité, aussi je me limiterai à vous présenter les plus marquantes.

« L'accompagnement territorial » a été mis en œuvre par le groupe conseil du territoire et la direction technique nationale selon une méthodologie en 4 étapes : réalisation d'un état des lieux, création d'un diagnostic territorial, définition d'axes de développement pour aboutir à la contractualisation de conventions d'objectifs. Par ailleurs, sur proposition du conseil du territoire, le comité directeur a acté des aides à l'emploi pour la création de postes d'agents territoriaux (12 postes en 2 ans, pour 2 profils).

Dans un contexte marqué par la crise du covid-19, le digital s'est imposé comme une nécessité pour maintenir et développer notre activité. Axe fort de notre stratégie de communication, l'évolution et le déploiement des outils digitaux ont été au cœur de notre action :

- L'outil de gestion administrative et financière ADAGIO a été développé avec une nouvelle fonctionnalité nommée « préinscriptions des personnes » et des modules complémentaires « formation » et « manifestations » sont actuellement en cours de développement.
- La programmation des webinaires – fort appréciée - proposant à l'ensemble de nos structures des séances d'informations sur des sujets divers, a été reconduite. Elle sera poursuivie.
- La formation à distance ou e-learning a été validée pour être étendue. Le contrat signé avec la plateforme collaborative « 360learning » a pour objectif de développer une partie de nos formations fédérales (AF, juges, dirigeants etc.) sur des séquences pédagogiques à distance. Nous aurions commis une erreur de ne pas le faire. Je remercie à ce propos les services et les formateurs. Même si j'avais bien perçu les appréhensions de certains à Lyon au début du séminaire des formateurs, j'avais aussi senti une forte envie d'aller de l'avant.

Sous la responsabilité politique des membres de l'exécutif (Christian Babonneau, président général, Gérard Briaud, secrétaire général, Jean Fournier, conseiller auprès du président, Yves Lambert, trésorier général et Dominique Joly, vice-présidente Activités gymniques et d'expression), l'organisation du siège fédéral a été modifiée pour pallier certains mouvements de personnels. C'est ainsi que le comité directeur a nommé :

- o Caroline Paradis, responsable du pôle communication, développement et partenariats ;
- o Thomas Mourier, adjoint à Caroline Paradis, en charge du développement et du partenariat ;
- o Pascal Le Gouic, nommé adjoint à Julien Mary pour les activités et la formation ;

La responsabilité de la coordination et du pôle activités et formation reste quant à elle assurée par Julien Mary et celle du pôle juridique, administratif, financier et vie associative par Valérie Belsito.

Les ressources humaines de la direction technique nationale ont également évolué suite au départ de Gérard Santoro et de l'arrivée de Laurence Munoz (détachée du ministère de l'Enseignement supérieur) en qualité de conseillère technique nationale. La direction technique dispose donc de 3 postes : Fabienne Venot, directrice technique nationale, Laurence Munoz et Eric Lamarque, conseillers

techniques nationaux. Elle a été complétée par un CDD du ministère des Sports et d'un alternant en charge de l'atlas territorial.

Enfin, en appui des services, le siège a procédé au recrutement de quatre alternants pour la saison 2022-2023.

Dans le cadre du contrôle d'honorabilité, destiné à prévenir les violences sexuelles dans le sport, une transmission des données FSCF permettant aux services de l'Etat de contrôler l'honorabilité des bénévoles éducateurs sportifs ou des exploitants d'EAPS a été effectuée à partir du fichier établi lors de la prise de licences dans Adagio. Celles n'ayant pu être identifiées ou n'ayant pas fait l'objet de vérification dans Adagio n'ont pu se voir délivrer une licence.

Ainsi, au 1^{er} septembre 2022 ce sont donc environ 1 500 licences FSCF qui n'ont pu être délivrées.

Sur ce sujet, je rappelle que la fédération doit se conformer à l'obligation légale d'honorabilité et se donner les moyens de vérifier que tous les licenciés éligibles au contrôle sont bien identifiés comme tels.

Malgré des conditions encore difficiles, nos activités ont repris un rythme presque « normal » puisque la quasi-totalité des compétitions et rencontres a pu avoir lieu. Même si nous avons eu à déplorer une baisse significative d'inscriptions, l'enthousiasme, le plaisir de se retrouver et la convivialité ont prouvé une fois encore que c'est à travers nos manifestations que s'expriment le mieux notre spécificité et nos valeurs. La qualité des organisations et le succès remporté par nos manifestations ont été des motifs de satisfaction et de grande fierté. Je renouvelle mes remerciements à l'ensemble des organisateurs et aux bénévoles pour le formidable travail réalisé.

Pour la seconde année consécutive, « La FSCF en fête ! » a rassemblé quelques milliers de participants sur l'ensemble du territoire pour des moments festifs et conviviaux. Pourtant, bien que le concept soit en adéquation avec notre identité, le bilan reste mitigé en raison notamment du manque de remontées du terrain et, peut-être, d'un calendrier trop chargé à cette période de l'année.

Nous devons cependant persister pour montrer une image moderne de la fédération et présenter l'ensemble des actions proposées par nos associations (semaine de la journée olympique le 23 juin de chaque année).

Dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire, SoLeader, le Camp FICEP, le 10^e anniversaire de notre agrément national du service civique et le travail opéré sur le référentiel des stages d'éveil aux responsabilités ont été les événements phares de notre offre de jeunesse dont l'objectif vise à accompagner les jeunes vers l'autonomie, la responsabilisation et la construction de soi.

La reconnaissance de la DJEPVA le prouve, d'où toute la pertinence de la création d'une vice-présidence.

Une délégation de l'Union polynésienne pour la jeunesse été reçue par Gérard Briaud, Marie-Noëlle Gouiffes du comité directeur, Julien Mary du siège national, Fabienne Venot et Gérard Santoro de la Direction technique nationale, d'Emmanuel Ygout de la Protection judiciaire de la jeunesse et par moi-même. L'objet de cette réunion a porté, d'une part sur les actions d'éducation populaire (parcours d'engagement des jeunes) conduites par l'UPJ, d'autre part sur les collaborations et les pistes de développement qui pourraient être envisagées.

Les évènements institutionnels (séminaire des commissions nationales, assemblée générale, conseil du territoire et assises de printemps) ont rythmé la saison. Le projet de développement fédéral et la relance ont été les fils conducteurs des travaux des acteurs fédéraux. Pourtant, si la qualité des échanges et le bilan des travaux sont des points positifs, ils ne doivent pas occulter pour autant le manque d'intérêt de certains acteurs fédéraux à nos rassemblements et les raisons qui motivent leur absentéisme.

Parmi nos réussites à inscrire au bilan de l'exercice :

- l'obtention de la certification qualité QUALIOPI des formations BAFA/BAFD du siège de la fédération ;
- le renouvellement de notre habilitation aux formations BAFA-BAFD pour l'ensemble du territoire national ;
- notre institut de formation FORMA'.

Après une saison 2020-2021 très compliquée en raison du covid et des réformes de la formation professionnelle, notre institut de formation FORMA' est en bonne santé et s'est développé grâce à une équipe très investie et soudée.

Un travail de réorganisation des postes et des missions de l'équipe a été réalisé en juillet 2022, afin de mieux répondre aux exigences de son environnement.

Au niveau des actions, après un énorme travail en plateau technique interfédéral, le CQP ALS a été réinscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). De nouveaux projets ont vu le jour et de nouvelles offres ont été développées, notamment le programme de formation « coup d'envol », destinée aux femmes souhaitant développer leur carrière dans le secteur du sport, ainsi que des formations sur les violences, harcèlements sexuels et sexistes (VHSS). Enfin, FORMA' est devenu Centre de formation d'apprentis (CFA).

La formation est au cœur de l'action fédérale. Cette saison, les élus en charge de la formation et la commission nationale ont travaillé sur une offre de formation qui répond au mieux aux besoins des commissions nationales. La formation d'animateurs et la formation de formateurs et de dirigeants ont été des axes forts de travail. Enfin, un important travail sur les référentiels a été réalisé par les commissions nationales sportives et culturelles et artistiques.

La commission partenariat s'est attachée quant à elle à consolider les liens avec nos partenaires et nos fournisseurs officiels. Les conventions qui nous lient sont basées sur un accord gagnant-gagnant et des valeurs communes.

C'est sur cette base que nous avons signé un nouveau partenariat avec la société ARIANE – STARTNER spécialisée dans la conception de tenues de gymnastique pour la période 2021-2025. Par ailleurs, nous avons renouvelé la convention de partenariat qui nous lie à la société DIMASPORT pour une durée de 3 ans jusqu'au 31 décembre 2024 et celle avec MMA pour deux ans.

Une collaboration avec la plateforme collaborative d'éducation aux images « Passeurs d'images » a fait l'objet d'une convention. A travers l'appel à participation : « accueillir une résidence d'artistes dans un lieu sportif ! » 2 associations FSCF ont été retenues. Ce partenariat, conclut pour une durée de 2 ans, est une opportunité pour les acteurs culturels et sportifs fédéraux de s'inscrire dans la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques, de créer des liens entre l'art et le sport et de promouvoir leur activité ou leur association.

L'élaboration du budget 2021-2022 a été adopté selon trois grands principes :

- maîtrise de toutes les dépenses, qu'il s'agisse du fonctionnement du siège, des instances et des activités ;
- mise en place d'un vrai plan de relance avec l'acceptation quasi intégrale de toutes les demandes formulées par les commissions nationales, soutenues par les vice-présidents, tant en formation, qu'en perfectionnement, championnat ou rencontre ;
- implication forte de chacun des adhérents de la fédération afin de regagner 50% de nos pertes de licenciés enregistrées en 2020-2021. Cet objectif ambitieux nous a contraints à faire preuve de vigilance sur les dépenses de façon à dégager un excédent à la fin de l'exercice.

Le budget 2022-2023 est volontariste et notre ambition sera de développer pour affilier et licencier.

2 L'ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

Sur le plan institutionnel, nous avons conforté notre ancrage auprès des associations et institutions partenaires.

Notre coopération avec les ministères s'est concrétisée cette année par un soutien financier de 15.000€ du ministère de la Culture et de 40.000€ du ministère de l'Education nationale et de la jeunesse (Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative).

L'Agence nationale du sport (ANS) nous a accordé, quant à elle, une contribution financière de 654 000€ pour 2022 au titre du contrat pluriannuel de développement 2021-2024. A ce montant, se sont ajoutés 141 000€ attribués dans le cadre du Fonds de compensation lié à la perte de licences 2022.

L'enveloppe exceptionnelle de 921 400€ allouée en 2022 pour le financement de la campagne du projet sportif fédéral a permis à 160 structures territoriales (12 comités régionaux, 32 comités départementaux et 116 associations) de bénéficier du soutien financier de l'Agence nationale du sport. Elle a été répartie pour 26% aux comités régionaux, 24% aux comités départementaux et 50% aux associations.

Je profite de ce moment pour remercier le groupe de personnes qui gère ce lourd dossier et pour préciser que nous nous attendons à une baisse de l'enveloppe en 2023.

Dans le cadre de nos relations avec les pouvoirs publics et le mouvement sportif, nous avons poursuivi notre engagement dans les dispositifs de soutien d'aide à la pratique des jeunes (« carte passerelle », « pass sport » et « pass'culture ») reconduits en 2022, et dans les programmes « Sentez-vous sport », « le sport s'engage® » et « le club des 300 femmes dirigeantes » du CNOSF.

S'agissant du « pass sport », 15.000 de nos licenciés ont bénéficié de l'allocation de rentrée sportive de 50€ par enfant/jeune adulte au titre de la saison 2021-2022, soit 34% des licenciés de la classe d'âge éligible (6-17 ans révolus).

Deux rendez-vous institutionnels importants ont eu lieu le 6 avril avec la Commission armées-jeunesse (CAJ) et le 12 mai avec la nouvelle présidente du CNOSF, Mme Brigitte Henrique. La rencontre avec des représentants de la CAJ nous a permis de renforcer nos relations et d'envisager une collaboration plus étroite. L'entretien que nous avons eu avec la présidente du CNOSF a été, quant à lui, l'occasion de présenter la fédération, nos actions et de faire part de nos préoccupations notamment concernant la problématique de la double licence.

Le sujet de la crise de gouvernance qui secoue actuellement le CNOSF pose la question de l'unité du mouvement sportif et au-delà de son avenir. Cette situation inédite m'a conduit à adresser un message à Brigitte Henriques pour lui faire part de notre regret de voir la « proportion prise par cette affaire qui ne grandit pas le mouvement sportif alors que nous avons tous besoin d'unité à quelques mois des JO et JOP ». Je lui ai par ailleurs confirmé que si « nous avons soutenu Emmanuelle Bonnet-Oulaldj en juillet 2021, depuis son élection à la présidence du CNOSF, nous nous retrouvons dans son action pour le plus grand nombre et pour le mouvement sportif dans sa diversité ».

Notre coopération sur le plan international a été centrée sur notre participation aux travaux de la Fédération internationale catholique d'éducation physique (FICEP) et au Camp des jeunes qui a eu lieu en Autriche. Suite à la nomination de Laurence Munoz en qualité de conseillère technique nationale FSCF, Jonathan Colomb, membre de la commission jeunes FICEP, et Noémie Jost, membre du comité directeur FSCF, ont intégré respectivement le conseil d'administration de la FICEP et la commission jeunes FICEP.

Par ailleurs, soucieux d'apporter notre concours au développement de notre consœur malgache, la FIHEZAMA, nous avons renouvelé - comme nous le faisons depuis 2009 - notre soutien à cette fédération par le versement d'une aide financière.

3 LES GRANDES ORIENTATIONS 2022-2023

Le plan de développement fédéral et la relance ont été les priorités de l'exercice 2021-2022. Les actions 2022-2023 inscrites au PDF et la reconquête de nos adhérents seront les axes prioritaires de la saison à venir.

D'autres priorités devront aussi guider notre action :

- le développement territorial ;
- le développement de nos activités traditionnelles ;
- l'accueil de nouvelles activités ;
- la multiactivité ;
- la tarification,
- les JO 2024 par le « Programme d'actions de la culture et du sport » (Pacs) et « Terre de jeux ».

Mais j'ai des inquiétudes. Alors que l'après crise du Covid nous laissait à espérer des jours meilleurs, des faits, des écrits, des paroles me font douter.

- Je suis inquiet concernant les querelles d'ego et de personnes qui existent au sein de notre fédération : « je suis technicien, donc j'ai raison ! », « nous sommes plus anciens, donc nous savons faire ! ».

- Je suis inquiet car je sais que certains élus ou nommés écrivent sans discernement, ni bienveillance sur la fédération, sur les personnels du siège ou sur la direction technique nationale.

- Je suis inquiet quant au refus de coopérer de certains comités départementaux avec leurs comités régionaux.

- Je suis inquiet quant aux baronnies qui persistent dans certaines activités et qui confisquent les projets.

- Je suis inquiet concernant les activités qui pratiquent des techniques identiques à celles des délégataires et qui interrogent la problématique de notre spécificité.

- Je suis inquiet pour le renouvellement 2024 qui doit être pensé dès maintenant à tous les échelons. Il nous faut accueillir des dirigeants militants, des techniciens militants, des jeunes ... nos jeunes qui démontrent chaque jour leurs compétences et leurs capacités à s'adapter.

En ce qui me concerne – et cela évitera les bruits de couloir - ma décision de poursuivre ou pas ma mission sera prise courant septembre. Je demanderai à Jean Fournier de consulter le comité directeur et les présidents des comités régionaux lors d'un conseil du territoire. Quelle que soit ma décision, je suis persuadé que le comité directeur actuel possède dans ses rangs les ressources nécessaires pour porter les destinées de notre fédération.

En conclusion, permettez-moi encore quelques mots.

4 CONCLUSION

Mesdames, Messieurs,

Au terme de mon rapport, j'aimerais rappeler le message que j'avais adressé aux participants de nos assises nationales à Clermont-Ferrand le 22 mars dernier.

- Aux présidentes et présidents de régions :

J'ai besoin de vous et de vos comités départementaux pour dynamiser le territoire en élaborant des projets communs « PDR » et en faisant appel à une mutualisation des moyens.

J'ai besoin de vous pour entendre et sentir le pouls du territoire.

- Aux présidentes et présidents des comités départementaux :

J'ai besoin de vous pour accompagner vos comités régionaux, assurer la proximité auprès de nos associations, seul gage de réussite de reconquête de nos adhérents et de notre développement, et pour préparer 2024.

A vous tous, présidentes et présidents de nos belles régions et de nos beaux départements, j'ai besoin de vous pour assurer notre représentation sur l'ensemble du territoire en communiquant sur la politique fédérale et notre projet éducatif. J'ai besoin de vous pour essaimer partout, pour exister et pour convaincre.

- Aux responsables des commissions nationales :

J'ai besoin de vous pour porter la parole fédérale au plus près de nos formateurs et techniciens et développer nos activités sur l'ensemble du territoire (une rencontre par région),

Organiser, établir des règlements, les faire respecter, développer, former ... je sais que l'on vous demande beaucoup, mais c'est nécessaire pour le fonctionnement de notre institution et pour fidéliser nos associations.

- A la direction technique nationale et aux salariés du siège national et du territoire :

J'ai besoin de vous pour votre expertise et vos compétences pour « mettre en musique » les actions du PDF et les décisions du comité directeur et des commissions techniques.

- Aux membres du comité directeur que j'ai la chance de diriger depuis 10 ans - un comité directeur paritaire, compétent – j'ai besoin de vous pour convaincre, porter la bonne parole sur l'ensemble du territoire national et porter nos projets auprès de nos interlocuteurs extérieurs.

Enfin, j'ai besoin de vous plus que jamais pour reconquérir nos adhérents, assurer le développement de la fédération et faire valoir nos atouts et notre savoir-faire.

Avant que ne s'achève notre assemblée générale, permettez-moi encore de vous délivrer un dernier message. Alors que la situation mondiale est extrêmement inquiétante et que la barbarie des hommes présente partout, inspirons-nous de cette phrase de cette grande figure de la vie politique française, Simone Veil, qui nous invite à la sagesse :

"Venus de tous les continents, croyants et non-croyants, nous appartenons tous à la même planète, à la communauté des hommes. Nous devons être vigilants, et la défendre non seulement contre les forces de la nature qui la menacent, mais encore davantage contre la folie des hommes."

Alors, tous ensemble, partageons, échangeons pour un monde meilleur et respectueux de l'humain. Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre attention.

Christian Babonneau